

Eléments de réflexion pour l'organisation
du Service des bibliothèques de l'O.C.A.

Rapport au Conseil des Services

Daisy Choux, Philippe Delache

Les remarques qui suivent sont basées en grande partie sur le rapport de Frédéric Thévenin du 9 février 1990 (reproduit en annexe), ainsi que sur une note informelle de Renata Feldman du 31 octobre 1990 qui donne une description du travail à effectuer, selon elle, pour remettre en état la bibliothèque de Roquevignon, et pour assurer le fonctionnement harmonieux des bibliothèques de Calern et de Grasse.

Les chapitres du rapport Thévenin qui nous semblent devoir être considérés aujourd'hui sont ceux qui sont consacrés :

- aux responsabilités,
- aux comités de lecture,
- aux budgets,
- aux locaux,
- à l'informatisation.

Nous proposons de considérer que la bibliothèque telle qu'elle fonctionne aujourd'hui à Nice peut servir de référence. Si on en est arrivé à une situation saine à Nice, à partir d'un état initial proche de l'état actuel de la bibliothèque de Grasse, c'est grâce à un travail soigneux et qualifié. En effet, une bibliothèque d'une certaine ampleur ne fonctionne bien qu'avec une (ou un) bibliothécaire de profession. Ceci ne signifie pas pour autant que l'on doive considérer que le fonctionnement de la bibliothèque de Nice n'est pas susceptible d'améliorations. En particulier, l'informatisation, et peut-être la classification pourraient être revues. Mais ceci sera l'affaire du (ou des) comités de lectures ; certains collègues ont d'ailleurs déjà réfléchi à ces questions, ce qui pourra s'avérer utile lors de la mise à niveau de la bibliothèque de Roquevignon. On verra plus loin la question des locaux; mentionnons néanmoins ici le rôle décisif joué par la disponibilité d'un espace suffisant pour une bibliothèque de recherche en libre accès.

Il serait envisageable, pour Roquevignon, de confier la responsabilité de la bibliothèque à Renata Feldman, qui resterait cependant en priorité dans ses fonctions de traductrice et documentaliste. Il serait alors possible, une fois fait le très gros effort de remise en état (tris, récolement et inventaire des ouvrages et des périodiques, établissement d'un catalogage et d'un système de classement), de fonctionner avec l'aide d'une aide bibliothécaire ; ce travail pourrait ne constituer qu'un service à temps partiel. Daisy Choux est naturellement prête à mettre ses compétences au service de la bibliothèque de Grasse pour aider à la définition et à la remise à niveau de la bibliothèque grassoise. Comme c'est le cas aujourd'hui, mais avec une gestion plus rigoureuse, la bibliothèque de Calern pourra être considérée comme annexe de celle de Roquevignon.

La suggestion du rapport Thévenin d'avoir deux commissions de bibliothèque séparées, tenant annuellement une réunion commune paraît bonne.

L'enveloppe commune des budgets, tout en conservant des comptabilités séparées, autre recommandation ce rapport, nous paraît également une formule à conserver.

Concernant la question des locaux (récemment seulement résolue à Nice), la solution préconisée pour Grasse par le rapport Thévenin, à savoir d'échanger bibliothèque et salle de conférences, semble recueillir plus d'oppositions que d'adhésions. Le débat est donc d'abord de savoir si l'on adopte tout de même cette solution d'échange de locaux; sinon, il faudra rapidement déterminer où l'on entreposera le trop-plein (poudrière, Mirasol). Cette question n'est d'ailleurs pas indépendante de la conservation et de la gestion des archives, scientifiques aussi bien qu'administratives.

Nous suggérons que le Conseil des Services aide la Direction à définir les grandes lignes de la réorganisation de la bibliothèque de Roquevignon, et que cette réorganisation se fasse en prenant très vite des options de classification et d'informatisation soigneusement étudiées.